

# APPEL D'OFFRE

*Moniteur.trice Educateur.trice – CDD 7 mois Temps plein*

Date de prise de poste : 26/08/2024

Date de limite de réception des candidatures : 09/08/2024

Pôle Prévention Educative et Insertion - Service PASSAJ sur le dispositif de médiation éducative

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) :

2 044,91 € en début de grille, 2 491,28 € avec 11 ou 12 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Vous êtes moniteur éducateur dans le cadre du dispositif de médiation éducative.

Le moniteur éducateur :

Conçoit un accompagnement éducatif à partir d'une présence sociale aux abords des lycées.

Assure une mission de veille sociale et agit en direction des publics.

Intervient en interface entre les publics, les éducateurs du service de prévention spécialisée et les institutions.

## Missions

- Réaliser une présence sociale quotidienne aux grands abords des lycées
- Ecouter, accompagner et orienter les jeunes,
- Faciliter le dialogue et la communication aux abords des établissements scolaires
- Aider les personnes dans leurs démarches,
- Réguler les tensions, les conflits entre jeunes, entre jeunes et adultes et contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- Mettre en place des actions collectives à visée éducative et préventive.

## Profil souhaité

Qualifications :

- Titulaire du DEME ou BPJEPS ou diplôme équivalent dans le champ de l'animation sociale.
- Permis de conduire B requis

Qualités requises :

- D'un naturel dynamique et positif, avec un goût prononcé pour le contact
- Aisance avec le public, bon relationnel (public et partenaires)
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Savoir expliquer sa pratique
- Capacité d'anticipation et de réactivité
- Sens de la méthode et de l'organisation, rigueur
- Grande disponibilité et mobilité
- Connaitre ses limites

- Autonomie
  - Envie de transmettre des connaissances et des valeurs
- 
- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
  - Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail
  - Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
  - Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
  - Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. YAHI, Directeur du Pôle Prévention Educative et Insertion, à l'adresse mail suivante : [pole.prevention-insertion@montjoye.org](mailto:pole.prevention-insertion@montjoye.org))